

BAREME DES HONORAIRES au 01/11/2022

Honoraires entendus TTC à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire

Estimation 125 TTC euros remboursés si mandat

1 immeuble à usage d'habitation honoraires entendus TTC sur le prix net vendeur figurant au mandat

2 fonds de commerce honoraires entendus TTC sur le prix net vendeur figurant au mandat

3 terrain à bâtir honoraires entendus TTC sur le prix net vendeur figurant au mandat

1	jusqu'à 100 000	forfait 6200
1	de 100 001 à 200 000	5,9%
1	de 200 001 à 300 000	5,4%
1	à partir de 300 001	4,9%
2	jusqu'à 100 000	forfait 8000
2	à partir de 100001	10%
3		9% avec un forfait minimum de 5000